

PLAN STRATÉGIQUE IP 2025

Par :

Lisa Baillargeon, Directrice

Yves Jubinville, Président du comité scientifique

Bureau de direction

Lisa Baillargeon

Yves Jubinville

Joanne Burgess

Martin Drouin

Barbara Clausen

Anne-Marie Broudehoux

Comité scientifique

Bernard SCHIELE

Julia Csergo

Émilie Girard

Philippe Denis

Denis Boucher

MariFrance Charrette

Maryse Paquin

Yves Bergeron

13 JUIN 2021

**RECONNAÎTRE
ET POUVOIR**

INNOVER

FORMER

FINANCER

INTRODUCTION

L'Institut du patrimoine regroupe des professeurs, des chargés de cours, des employés, des étudiants et postdoctorants de plusieurs départements, facultés et Écoles de l'Université du Québec à Montréal ainsi que des organismes partenaires. L'Institut propose de conjuguer les acquis de la recherche et de la formation aux cycles supérieurs en sciences humaines, en arts, ainsi qu'en études urbaines et touristiques. L'Institut poursuit une tradition de partenariat avec le milieu dans la recherche ou dans l'offre d'expertise en matière de patrimoine.

Le présent plan stratégique s'inscrit dans la continuité du plan 2017-2020 et dans l'addition de certains axes et objectifs afin d'avoir plus d'impact dans la communauté et de mieux faire rayonner l'Institut.

MISSION, VISION ET OBJECTIFS

MISSION

L'Institut du patrimoine a pour mission de stimuler la recherche, l'enseignement et le transfert de connaissances dans tous les domaines liés au patrimoine, tant matériel qu'immatériel, afin de contribuer au renouveau de la réflexion sur le patrimoine dans un contexte interdisciplinaire.

L'INSTITUT :

- fédère les membres du corps professoral et les équipes de recherche de divers départements et programmes œuvrant à la formation supérieure, à la recherche fondamentale, à la recherche appliquée et à l'offre d'expertise de services en matière de patrimoine;
- contribue au rayonnement et à la diffusion de la réflexion sur le patrimoine en concertation avec les instances concernées par l'intervention, la recherche et la formation dans ce domaine ;
- travaille en partenariat avec les organismes du milieu et des chercheurs d'autres universités, à des projets de recherche, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine ;
- favorise l'instauration de collaboration dans la formation aux cycles supérieurs ;
- assume un rôle d'interface pour sensibiliser les étudiants aux multiples lectures possibles du patrimoine.

VISION

Être la référence par excellence pour les chercheurs, les organismes et la communauté en matière de tout patrimoine matériel et immatériel.

OBJECTIFS

- Faire rayonner la mission et la reconnaissance de l'IP au niveau local, provincial et national ;
 - Développer et renforcer les pôles de recherches dans tous les domaines liés au patrimoine matériel et immatériel ;
 - Travailler en partenariat avec les organismes du milieu et des chercheurs d'autres universités, à des projets de recherche, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine ;
 - Développer de nouveaux projets collectifs qui rassemblent les membres autour d'objectifs communs dont la création d'un nouveau programme de formation interdisciplinaire de premier cycle ;
 - Assumer un rôle d'interface au sein de l'UQAM et du réseau UQ pour sensibiliser et mobiliser les étudiants et les jeunes chercheurs aux multiples lectures possibles du patrimoine et ainsi assurer la relève
 - Continuer à recruter de nouveaux membres réguliers dans une perspective interdisciplinaire qui regroupe des professeurs/chercheurs et des étudiants des diverses facultés de l'UQAM et du réseau de l'UQ ainsi que des organismes
-

MISE EN CONTEXTE

Les événements liés à la protection du patrimoine au cours des dernières années ainsi que les actions prises, de plus en plus nombreuses, pour venir à sa défense, ont interpellé l'Institut du Patrimoine et démontre la pertinence de notre organisme dans un monde en changement marqué récemment par la pandémie mondiale. Dans ce contexte, il ressort encore plus l'importance de protéger notre patrimoine, matériel et immatériel, porteur de notre mémoire collective et témoin de nos modes de vie et de pensées. L'Institut se voit ainsi encore plus interpellé sur la place public, local, national et international, afin de défendre et de valoriser le patrimoine.

Parmi les éléments cruciaux, on retrouve deux dossiers importants. À l'international, la nouvelle définition du musée interpelle encore. En effet, la question n'est pas encore réglée.

« L'assemblée générale extraordinaire du Conseil international des musées (ICOM) décidait le 7 septembre [2019] à Kyoto de reporter son vote sur la « nouvelle définition du musée », laquelle avait suscité d'intenses débats dont la presse internationale a largement rendu compte. En quelques mots, inspirés par une vision assez critique des musées du XXème siècle – notamment occidentaux - la « nouvelle » définition proposait de déplacer le centre de gravité des musées : d'institutions conservant des collections et dédiées à la transmission aux publics de leur patrimoine artistique, historique, scientifique, naturel, le musée devenait lieu polyvalent, au service des droits humains dans leur ensemble. Une proposition en rupture avec la définition qui figurait jusque-là dans les Statuts de l'ICOM et les textes réglementaires de nombreux pays membres, prenant ses distances avec l'ancrage professionnel de l'organisation, et qui a provoqué un report de discussion. Une grande majorité des membres a mesuré qu'au-delà des mots qu'ils découvraient, c'était leur vision commune des musées de demain, de leurs missions, de leur déontologie propre qui se trouvait mise en question. »¹

1 - https://www.icom-musees.fr/sites/default/files/2020-06/Dequelledede%CC%81finition-lesmuse%CC%81esontilsbesoin_numerique.pdf

Depuis, les travaux ont évolué mais la définition finale n'est toujours pas déterminée. L'Institut continue de suivre les travaux de l'ICOM et de l'ICOFOM et s'y implique avec la Chaire en gouvernance de musées et droit de la culture.

Plus récemment, au niveau provincial, la révision de la loi 69 sur le patrimoine culturel suite au rapport sur le patrimoine bâti de la Vérificatrice générale en juin 2020, a fait couler beaucoup d'encre et a ainsi mobilisé, à juste titre, l'Institut avec d'autres organismes en patrimoine. Ceci a ainsi donné lieu à la formation de la coalition pour une saine gestion du patrimoine bâti qui regroupe Héritage Montréal, Fédération Histoire Québec, Action Patrimoine, Centre Canadien d'Architecture, Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) et Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM). Parmi les actions qui furent déployées, notons la rédaction d'articles, de dépôt de mémoires et de démarches réalisées auprès des ministères clés (culture et administration gouvernementale - loi 66² sur les projets d'infrastructures), afin que cette loi soit mieux structurée et mieux coordonnée avec les différents ministères. Pour le moment, cette révision ne comporte aucune avancée tangible et digne de mention en matière de gestion du patrimoine laissant encore beaucoup de place aux interprétations, aux connaissances des gestionnaires du patrimoine en place et au bon vouloir des municipalités.

Ainsi, par ses actions et le développement de partenariats stratégiques, l'Institut espère avoir encore plus d'impact dans la protection et la valorisation du patrimoine.

AXES STRATÉGIQUES

Afin que l'Institut du Patrimoine soit encore plus reconnu et visible, quatre grands axes sont ciblés soient : Reconnaître et promouvoir, Former, Innover et Financer.

A. RECONNAÎTRE ET PROMOUVOIR

Cet axe a pour objectif de permettre une plus grande visibilité des actions de l'Institut, tant à l'interne qu'à l'externe, en termes de promotion, de valorisation et de protection des patrimoines. Deux grandes catégories d'activités y sont liées :

PARTENARIATS :

Les partenariats permettront de mettre en valeur l'institut par son implication dans les milieux et ses collaborations. L'Institut compte déjà un certain nombre de collaborations que nous espérons maintenir ou développer. Parmi celles déjà en place, nous comptons les suivantes :

- **Coalition sur la saine gestion du patrimoine :**

Nous espérons pouvoir continuer à collaborer avec la coalition sur différents sujets lié au patrimoine. Cette collaboration est importante car elle établit un lien tangible entre les organismes et le milieu universitaire donnant ainsi une voie pour alimenter la recherche et la formation.

- **Plateforme expérientielle Riipen :**

Nous avons entamé en 2020 une collaboration avec cette plateforme qui permet de mettre les étudiants et les professeurs en lien avec les milieux de même que l'inverse. Grâce à cette plateforme, les activités suivantes sont à poursuivre et à développer afin de valoriser et promouvoir le patrimoine :

- o Défis en Patrimoine ;
- o Création de balados sur le patrimoine ;
- o Collaboration entre organismes et groupe d'étudiants universitaires sur des problématiques liés au patrimoine.

DIFFUSION :

Les différentes activités liées à la diffusion permettront de mieux faire connaître non seulement l'Institut et de la faire rayonner mais aussi de promouvoir et de valoriser les divers patrimoines.

Déjà en place :

- Infolettre
- Midis-conférences
- Ciné-rencontres
- Rendez-vous de l'IP
- Colloques
- Conférence Inter-Instituts
- LinkedIn et facebook

À venir :

- Partenariats avec la Radio étudiante de l'UQAM (entrevue avec des professeurs et diffusion des balados) sont encore à développer bien que les discussions aient été amorcées en 2020.
 - Répertoire des publications des membres
 - o Cartographie des expertises et des implications des chercheurs
 - o Reconnaissance de la diversité des champs de recherche des membres de l'Institut
 - o Mise à jour continue du site de l'IP- publications
 - Journée d'étude annuelle avec les organismes en patrimoine
 - AGA jumelée à une grande conférence + échanges et table ronde
 - Accès aux publications des membres
-

B. FORMER

Former constitue un des objectifs importants de l'Institut. Cette importance a été encore plus mise en exergue avec la sortie du rapport de la Vérificatrice Générale du Québec sur le patrimoine bâti qui fait entre autres ressortir le manque de formation dédiée aux acteurs et décideurs en patrimoine.

Dans le plan stratégique 2017-2020, la concentration en patrimoine constituait l'un des pôles d'action pédagogique pour orienter l'Institut vers le mandat fondamental de l'Université : la formation. Dans cette perspective, il s'agissait d'explorer la possibilité de créer une concentration de premier cycle en patrimoine. Ce programme permettrait à des étudiants de premier cycle de suivre des cours dans différents départements auxquels ils n'auraient normalement pas accès. L'UQAM serait la seule université québécoise à offrir une formation dans une approche multidisciplinaire du patrimoine. Ce programme qui reposerait sur des cours existants aurait un effet structurant sur le développement de la recherche en patrimoine.

Toutefois, pour le plan stratégique 2020-2025, suite à l'émission du rapport de la Vérificatrice Générale du Québec sur le patrimoine bâti, l'Institut a décidé de revoir son plan de formation afin de mieux répondre aux besoins des milieux. Donc, sans mettre un arrêt sur le projet de concentration en patrimoine mais plutôt en la reportant, il nous est apparu prioritaire de mettre en place d'abord un programme de deuxième cycle en gestion des institutions patrimoniales afin de mieux supporter les acteurs et les décideurs en matière de patrimoine des divers milieux. Il a été en effet constaté que les personnes qui sont décisionnelles en matière de conservation du patrimoine ont souvent soit une formation en patrimoine ou une formation en gestion, mais rarement les deux.

Ce programme de deuxième cycle multidisciplinaire, rattaché à l'Institut, proposerait donc le mariage de plusieurs cours déjà existants en gestion, en médiation et en patrimoine afin de combler les besoins de formation des acteurs des milieux. Parmi la liste des cours suggérés on retrouve les suivants :

- 1 - Gouvernance des institutions patrimoniales (existe en formation continue déjà)
 - 2 - Droit de la culture (incluant dans le descriptif des précisions sur les musées et le patrimoine)
 - 3 - Enjeux contemporains du patrimoine
 - 4 - Comptabilité et gestion (existe dans le DESS en gestion)
 - 5 - Management et gestion RH (existe dans le DESS en gestion)
 - 6 - Médiation culturelle (Cours optionnel possible en fourchette avec un autre : Publics et pratiques culturelles) – (existe déjà)
 - 7 - Autres cours optionnels selon la spécialisation des candidats
 - 8 - Séminaire études de cas (projet de session) – Format de séminaire qui existe déjà.
- DESS de 21 crédits ou de 24 si le séminaire est à 6 crédits.**

****Note : cette liste est non exhaustive****

Le programme aura pour objet de répondre à la grande diversité des profils existant dans les milieux que ce soit autant dans les organismes en patrimoine que dans les milieux gouvernementaux et municipaux. L'Institut espère également, pour ce programme, pouvoir embrasser différents formats (présentiel et à distance) afin de le rendre accessible au plus grand nombre d'intervenants. Il est aussi envisagé que cette formation soit disponible en formation nom créditée avec passerelles vers le crédit donné ainsi plus de souplesse au programme. Il pourra aussi s'inscrire également plus largement dans certains programmes de maîtrise.

C. INNOVER

Cet axe a pour objectif de trouver et de maintenir des avenues de collaboration pour supporter et valoriser la recherche en patrimoine, et, par le fait même, faire connaître et rayonner l'Institut.

COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES EN PATRIMOINE

Déjà entamée en 2020, la collaboration de l'Institut avec les différents organismes en patrimoine s'avère prometteuse. Premièrement, il s'agit de continuer notre collaboration avec la coalition pour une saine gestion du patrimoine bâti qui a permis à l'Institut de s'impliquer dans les différentes discussions liées à la refonte du projet de loi 69. Cette collaboration s'annonce durable car, au cours de l'année, d'autres préoccupations liées au patrimoine sont ressorties de la part des différents organismes. Cette collaboration permettra également d'alimenter la formation. Dans les actions à court terme pour 2021, une journée sur le patrimoine est prévue à l'automne.

Aussi, les membres de l'Institut, selon leur expertise, pourraient se réunir pour certains projets de recherche porteurs concernant le patrimoine en collaborant avec les acteurs du milieu qui font face à certaines problématiques. Par exemple, les pratiques en matière de gestion et de protection du patrimoine figurent parmi les sujets porteurs.

COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

L'Institut a récemment eu des échanges avec la Délégation générale du Québec à Paris concernant les liens possibles en patrimoine. De belles perspectives de collaborations outre atlantique s'annoncent dont les opportunités suivantes :

- Partenariat avec l'Institut National du Patrimoine (INP) en France sur un échange d'outils de bonne pratique en matière de gestion et valorisation du patrimoine ;
- Conférences avec Ecole Normale Supérieure (ENS), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), ainsi que la Maison des Cultures du Monde en lien avec le patrimoine immatériel.

Ces collaborations permettraient à l'Institut de s'afficher sur le plan international et de développer des activités pérennes.

RÉPUQ

Dans cette optique d'innovation en recherche, le RéPUQ (Réseau en Patrimoine des Universités du Québec), qui a été créé et mis en place dans le cadre du plan stratégique 2017-2020 continuera ses activités. Rappelons que l'objectif de ce réseau est de fédérer des chercheurs dans chaque composante du réseau de l'UQ qui travaillent à différents aspects du patrimoine.

La production d'un ouvrage (État des lieux du patrimoine) constitue le premier projet fédérateur du RéPUQ. En effet, le RéPUQ annonçait, en mai 2019, un projet de recherche collectif devant conduire à un « État des lieux du patrimoine », c'est-à-dire à une réflexion critique sur les territoires du patrimoine. Il apparaît plus juste de concevoir le patrimoine comme un écosystème complexe où les notions de patrimoine culturel et de patrimoine naturel ne s'opposent plus, mais sont interreliées. De même, on ne peut plus considérer le patrimoine relevant simplement des législations et des conventions internationales. Conséquemment, on doit tenir compte des grandes zones qui influencent le patrimoine c'est-à-dire le droit, l'économie, le politique, la recherche universitaire et le monde associatif puisque c'est précisément là que se fixent des valeurs collectives comme l'acceptabilité sociale du patrimoine. Après avoir été freinées par la pandémie dans la dernière année, les activités du RéPUQ pourront reprendre cette année et se détaillent comme suit :

- o Ébauche d'une table des matières qui est en cours et qui fera l'objet de consultations ;
- o Organisation de rencontres pour informer les parties prenantes (organismes, membres) de l'état d'avancement du projet.
- o Colloque annuel du RéPUQ

De plus, afin de mieux structurer la mise en place du RéPUQ, l'Institut a reçu une subvention FODAR de 50 000 \$. Cette subvention de fonctionnement permettra d'embaucher des étudiants pour les demandes de subventions liées à des thèmes du RéPUQ afin de pérenniser ce réseau, supporter l'organisation d'un colloque en présentiel, mettre en place une veille en patrimoine ainsi qu'une plateforme web commune. Certaines de ces actions dépendront également des subventions qu'obtiendront les autres constituantes.

Au niveau de sa structure de gouvernance, le RéPUQ a mis en place un comité scientifique formé d'un représentant de chaque constituante UQ. En ce qui concerne sa présidence, elle sera assurée en rotation entre les membres du comité scientifiques des constituantes.

D. FINANCER

Cet axe a pour objectif principal de trouver différentes avenues relativement aux moyens de financement de l'Institut. Il s'agit, d'une part, de maintenir sinon d'augmenter le financement attribué par l'UQAM et, d'autre part, de faire les démarches pour l'obtention de subventions gouvernementales et privées.

FINANCEMENT PAR L'UQAM

En réponse aux coupures des dernières années qui ont grandement affecté l'Institut, il est impératif de continuer les représentations auprès de l'UQAM afin de maintenir sinon augmenter le financement de l'Institut en termes de ressources humaines, matérielles et financières.

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

L'Institut est dans une situation particulière au niveau des subventions car les demandes ne peuvent entrer en conflit avec les subventions de nos membres qui sont déjà impliqués dans d'autres groupes de recherche subventionnés.

Donc, le but pour l'Institut serait de faire des demandes de subventions afin de soutenir la recherche des membres de l'Institut, d'appuyer des demandes présentées par des membres, susciter des collaborations autour de projets chers à l'Institut et favoriser les partenariats et la diffusion.

Les demandes suivantes pourraient être envisagées :

- CRSH connexion afin d'organiser deux colloques d'une envergure un peu plus grande
 - CRSH connexion pour un cycle de rencontres (formation, webinaire, partenariat avec les milieux et d'autres institutions) afin de permettre le rayonnement.
 - CRSH développement savoir pour des études de cas en partenariat avec les milieux
 - Financement externe auprès d'organisations privées
-

CIBLES ET MESURES

OBJECTIFS DE MESURE	MESURES	CIBLE 2025
Augmenter l'adhésion	Nombre de nouveaux membres	+ 20
Former ou supporter des groupes de recherche	Nombre de groupes	+ 5
Demandes de subvention	Nombre de subventions obtenues	+ 3
Recherche de financement externe-partenariat	Financement obtenu et # de partenariats	50 000 \$
Intervention dans le milieu	Nombre de citations dans les médias	?
Présence sur les réseaux sociaux	Nombre de vues	?
Développer le programme de 2e cycle en gestion des institutions patrimoniales		AU2022
Développer la concentration en patrimoine		AU2023
Cartographie des expertises et des implications des chercheurs		AU2023
Démarche de visibilité (expérientiel)	# de défis et projets réalisés avec Riipen	+ 5 (un/année)
Infolettre	En continuité	Aux deux semaines (sauf été et Noël)
Ciné-rencontres	# de rencontres	4 par année
RDV de l'Institut	# de RDV	4 par année min.
Midis-conférences	# de conférences	4 par année
RÉPUQ	Publication du traité sur le patrimoine	2025
Partenariat internationaux	Nombre de développer liens avec des organisations en patrimoine à l'étranger	1
Réseaux sociaux	# de vues	
Conférences inter-Instituts	# de vues	Une par année